



# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2025

L'an Deux Mil vingt-cinq, le premier octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de Monsieur Patrick BUFFRY, Maire.

Date de convocation : le 26 septembre 2025

Membres présents : Patrice MINET, Didier GIMONNET, Christophe DIDIER, Catherine LECLERT, Denis MICHEL, Stéphanie MOREIRA, Jérôme GRELLET, Jean-Guy VALLOIS et Thierry FAUPIN.

Absents représentés :

Absents : Nathalie CIOSEK.

Secrétaire de séance : Jérôme GRELLET

Nombre de membres afférents au conseil : 11

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 10

## Ordre du jour :

- 1- Désignation du secrétaire de séance,
- 2- Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 septembre 2025,
- 3- Achat fourgon communal,
- 4- Vente ou mise au rebut de l'ancien fourgon,
- 5- Projet hydraulique Chemin des Pâtis,
- 6- Questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30

---

### 1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Jérôme GRELLET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

### 2. Adoption du Procès-Verbal

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 15 septembre 2025 après la modification de la phrase « Autorise la prise en charge de la stérilisation des chats errants » par « Autorise la prise en charge du coût de l'opération de la stérilisation des chats errants ».

### 3. 2025/23 – Achat d'un fourgon communal

Monsieur le Maire informe le conseil que l'état et l'âge du véhicule Renault Master immatriculé 7512 ZQ 51, acquis par la collectivité en 2007, nécessite d'être remplacé pour le bon fonctionnement du service technique.

Il est proposé l'achat d'un véhicule Renault Master 3 immatriculé BY-576-HH, date de 1<sup>ère</sup> immatriculation 29/11/2011 au prix de 8 500 € HT, vendu par l'entreprise BOIVIN.

Après en avoir délibéré, le *Conseil Municipal*, à l'unanimité,

**AUTORISE** l'achat du véhicule Renault Master au prix de 8 500 € HT, vendu par l'entreprise BOIVIN.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'achat.

#### **4 – 2025/24 – Vente ou mise au rebut de l'ancien fourgon**

Monsieur le Maire informe le conseil que l'état et l'âge du véhicule Renault Master immatriculé 7512 ZQ 51, acquis par la collectivité en 2007, nécessite d'être remplacé pour le bon fonctionnement du service technique.

Il est proposé de vendre l'ancien fourgon ou de le mettre au rebut.

Après en avoir délibéré, le *Conseil Municipal*, à l'unanimité,

**AUTORISE** la mise au rebut de l'ancien fourgon, immatriculé 7512 ZQ 51.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise au rebut de l'ancien fourgon.

#### **5 – Projet hydraulique Chemin des Pâtis**

Suite à l'orage du mois de juillet dernier et aux écoulements de boues chemin rural dit des Pâtis, la sogessae est intervenue pour nettoyer les tuyaux des regards bouchés. Un tuyau était bouché par le calcaire et a été débouché par l'employé communal. Un curage des deux fossés est prévu prochainement. Afin d'éviter d'autres écoulements de boues, le conseil prévoit la création de 3 regards de traverse de chemin. Des devis sont demandés et des subventions seront sollicitées.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire informe le conseil du retour du Département concernant la modification des priorités route d'Epernay RD10, voici leur réponse :  
« -Pour l'intersection rue Jean Moulin : la suppression de la priorité à droite pourrait inciter les usagers (sortants de l'agglomération) à accélérer.  
-Intersection rue des Noyers : la situation actuelle de cette intersection en X interpelle car priorité à droite rue des Noyers et cédez le passage Chemin des Agneaux. *(Ce chemin est un chemin de l'association foncière)*.  
En règle générale, il est souhaitable d'avoir une certaine cohérence des régimes de priorité des différentes intersections similaires dans une même agglomération. »
- Monsieur le Maire informe le conseil que la maison 47 Grande rue a été estimée entre 125 000 € et 145 000 €.
- Il est demandé l'achat de matériel pour l'agent technique commune une perceuse, une meuleuse ou encore un perfo. Il est demandé également un tracteur tondeur mais le conseil doit se renseigner sur les différents modèles et leurs prix.
- Le pressoir à l'entrée du village, côté Cramant, est en mauvaise état. Un devis sera demandé à l'entreprise Emeric Colas pour l'achat de bois ou bien la réfection des contours du pressoir.

Fin de séance : 20 h 30.  
Le Maire, Patrick BUFFRY

Fait à Cuis, Le 02 octobre 2025  
Le secrétaire de séance, Jérôme GRELLET

